



FLASH INFO

TAUX d'avancement 2018 ILS SONT PHENOMENAUX !!!!!

Année électorale, les loups sortent du bois

La DRH-MD vient enfin, après de multiples relances, de valider les taux d'avancement OE, CED et TSO.

S'il est vrai que l'attente fut longue, l'augmentation des taux pour 2018 par rapport aux taux de 2017 est le fruit des avancées salariales et des nouvelles mesures négociées par la seule organisation syndicale fin 2016 pour application à compter de 2017. Alors que toutes les organisations, y compris les plus démagogues, avaient refusé de siéger et de valider en CTM les nouvelles mesures, aujourd'hui, elles voudraient toutes exister au travers des taux d'avancement alors qu'elles ont brillé par leur absence lors des négociations. Quand la soupe est bonne, elle attire même les repus...

Les taux d'avancement 2018 pour l'accès aux différents groupes sont :

GRVII = 15%

HG = 15%

HGN = 13%

HCA-HCB = 12%

HCC = 8%

TSO = 14%

Pour **Force Ouvrière**, il reste néanmoins un certain nombre de points à éclaircir dans le cadre des futurs groupes de travail prévus et notamment sur les CAO. Ceux-ci nous permettront de réaffirmer nos positions dans la continuité des textes validés lors du CTM de décembre 2016.

Paris, le 14 février 2018